

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



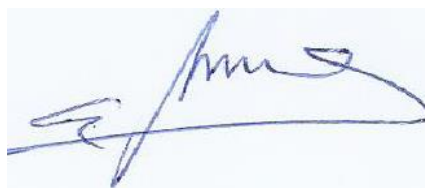
**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU D.E.S DE
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE, DE LA FACULTE DE
MEDECINE, PHARMACIE ET ODONTOSTOMATOLOGIE
DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA SANTE
DE LA MERE ET DE L'ENFANT (CEA-SAMEF) DE
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP (UCAD)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. KEITA NAMORY / Guinée /Président
- Pr ANONGBA D. SIMPLICE / Côte d'Ivoire / Membre
- Dr DIALLO Saidou Sénégal / Membre

Signature, Pour l'équipe,

Le Président



Novembre 2018

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I. OBJECTIFS DE LA MISSION	5
II. PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE FORMATION	6
III. PRESENTATION DU PROGRAMME / DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE (D.E.S.)	6
IV. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	14
V. V.DESCRPTION DE LA VISITE SUR SITE	15
VI. APPRECIATION DE LA VISITE	18
VII. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP.	19
VIII. POINTS FORTS DU PROGRAMME	33
IX. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME :	34
X. APPRECIATION GENERALE	35
XI. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	36
XII. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	37
CONCLUSION ET PROPOSITION DE DECISION	37

LISTE DES ABREVIATIONS

ANAQ-sup : Agence nationale d'assurance qualité
CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité
CES : Certificat d'Études Spéciales
CHR : Centre Hospitalier Régional
CHU : Centre Hospitalier et Universitaire
CM : Cours Magistral
DES : Diplômes d'Études Spécialisées
ED : Enseignement Dirigé
GO : Gynécologie Obstétrique
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
CEA-SAMEF : Centre d'Excellence Africain- Santé de la Mère et de l'Enfant
CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
UCAD : Université Cheick Anta Diop
HALD : Hôpital Aristide le DANTEC
OOAS : Organisation Ouest Africaine de la Santé
SH : Stage Hospitalier
STF : Sous Total Formateur
TD : Travaux Dirigés
TP : Travaux Pratiques
TPA : Travail Personnel de l'Assistance
UFR : Unité de Formation et de Recherche
VHT : Volume Horaire Total
SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
PTME : Prévention de la Transmission Mère Enfant d VIH-SIDA

INTRODUCTION

L'évaluation externe du programme de formation en gynécologie et obstétrique de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie, du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant rentre dans le cadre de la procédure d'accréditation dudit programme par l'ANAQ-Sup. La mission a été menée du 21 au 24 Juillet 2018 suite à la requête de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Elle intervient après l'autoévaluation du programme et le dépôt de son rapport d'autoévaluation auprès de l'autorité.

Ce rapport a été rédigé conformément aux exigences du guide d'évaluation externe et du référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-Sup. La démarche de l'évaluation a impliqué tous les représentants des parties prenantes du programme à savoir les responsables de la formation du D.E.S de Gynécologie et d'Obstétrique, les enseignants participant à la formation et à la recherche (PER), le personnel administratif et technique (PATS), et les étudiants.

Ce rapport a été préparé, rédigé et soumis par le groupe d'experts commis par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) composé de :

- **Pr. KEITA NAMORY / Guinée /Président**
- **Pr ANONGBA D. SIMPLICE / Côte d'Ivoire / Membre**
- **Dr DIALLO Saidou / Sénégal / Membre**

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général : Évaluer à la suite de l'autoévaluation, le niveau de qualité du DES de Gynécologie et d'Obstétrique du CEA-SAMEF en vue de son accréditation.

Objectifs spécifiques :

- Collecter pour le programme du DES, toutes les informations, sur la base des critères et référentiels édictés par l'ANAQ-Sup et après analyse du rapport d'auto évaluation les données en rapport avec son environnement institutionnel (Ministères de Tutelle), académique (sites de formation et de stages, enseignants et étudiants), externe (partenaires techniques et financiers, clients de l'institution) les informations pertinentes qui permettent de réaliser une évaluation :
 - Du système organisationnel et de gouvernance administrative,
 - De la qualité des ressources humaines,
 - De l'activité pédagogique (curriculum),
 - Des activités d'enseignement d'apprentissage et de formation du programme,
 - Du niveau d'encadrement des apprenants.
- Analyser les données recueillies ;
- Proposer des recommandations au programme du DES
- Formuler des recommandations à l'endroit de l'ANAQ-SUP en vue de décider de l'accréditation ou non du programme du DES.

Produit attendu

Au terme de la mission, il est attendu, un rapport détaillé comprenant :

- Le diagnostic de l'institution
- Les points forts et des points faibles ;
- Les atouts et les opportunités d'amélioration des installations, du matériel, des procédures et des pratiques ;
- Des recommandations au programme du DES et à l'endroit de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation du programme.

II. PRÉSENTATION DE L'ECOLE DE FORMATION

Le CEA-SAMEF est un Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
Son siège social est à Dakar.

L'objectif de développement du programme est d'aider les bénéficiaires à promouvoir la spécialisation régionale parmi les Universités participantes dans des domaines répondant aux défis régionaux et renforçant les capacités des Universités concernées en vue d'une formation et d'une recherche appliquée de qualité.

La finalité du CEA -SAMEF est de contribuer à la satisfaction de la demande du marché de travail en termes de compétences et d'expertise dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant.

Le programme de DES de gynécologie-obstétrique de la Faculté de Médecine Pharmacie et d'Odontostomatologie qui est partie intégrale du CEA- SAMEF de l'UCAD prépare les apprenants aux diplômes de spécialités en gynécologie-obstétrique.

III. PRESENTATION DU PROGRAMME / DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE (D.E.S.)

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

- **Nom de la formation** : DES de Gynécologie et d'Obstétrique
 - **Domaine** : Sciences de la Santé
 - **Mention** : Sciences Chirurgicales
 - **Parcours** : Académique
 - **Cycle** : Diplômes d'Études Spécialisées
 - **Nombre de crédits du programme** : 240
- **Université de rattachement** : Université Cheikh Anta Diop
- **Etablissement de rattachement** : Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO)
- **Département de rattachement** : Chirurgie et Spécialités Chirurgicales

Site web: www.ucad.sn/fst

III-I. Description du DES de Gynécologie Obstétrique

Le Diplôme d'Études Spécialisées de Gynécologie et d'Obstétrique (D.E.S.) est un Diplôme spécialisé du troisième cycle des études médicales. Il est logé dans le Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales.

Cette spécialité développe les connaissances et aptitudes médicales, chirurgicales, obstétricales et gynécologiques nécessaires pour prévenir, diagnostiquer, traiter et prendre en charge une vaste gamme de pathologies touchant les aspects féminins de la santé et de la reproduction.

Le spécialiste en obstétrique et gynécologie assure des soins cliniques et un enseignement connexe portant sur des cas simples et complexes en obstétrique et en gynécologie. Il fournit des soins aux patientes et des soins axés sur la famille et fait preuve d'empathie et de respect pour sa patiente. Il démontre un fort engagement à faire progresser son champ de spécialisation misant sur la formation à tous les niveaux : postdoctoral et continu. Les spécialistes en obstétrique et gynécologie privilégient également la recherche, moteur de l'avancement scientifique.

La durée de la formation du DES de gynécologie est de 4 ans.

III-I.1 Résumé des caractéristiques du DES

a) - CRITERES DE RECRUTEMENT : sélection sur étude de dossier des Docteurs en Médecine, provenant de différents pays Africains, des Internes des hôpitaux du Sénégal.

b) - RESPONSABLES D'ENSEIGNEMENT :

1 coordonnateur de l'enseignement

1 Responsables par année : 1 professeur titulaire : chefs de service ?

c) - MODALITES D'ENSEIGNEMENT

- Le programme des enseignements s'établit en 8 semestres numérotés de 1 à 8.
 - o Les enseignements sont sous forme d'Unités d'Enseignement (UE)
- Les Unités d'Enseignement existent sous forme de :
 - o Cours Magistraux (CM),
 - o Enseignements Dirigés (ED),
 - o Travaux pratiques
 - o Stages pratiques et rédaction d'un mémoire de fin de cycle.
- Chaque semestre à un volume horaire de 750 heures, soit un crédit égal à 30.
- Le temps total de la formation durant les 8 semestres du cursus est égal à 4800 heures, soit un nombre total de crédits de 240.

- Enseignements magistraux
 - Selon la maquette pédagogique définie et validée avec les noms des enseignants d'année, la durée des cours est de 1 à 2 heures.
 - La présence des étudiants aux cours est obligatoire.
 - Les enseignements magistraux sont dispensés au cours des séminaires de formation organisés en 3 sessions par année de formation.
 - Après chaque séminaire, une évaluation est effectuée. La moyenne des séminaires compte pour 1/2 de la moyenne semestrielle.

- **Les stages sont organisés en semestres d'une durée de 360 heures par semestre**
 - Ils sont accomplis dans les services de Gynécologie Obstétrique des centres hospitaliers et universitaires de Dakar et dans les autres sites retenus
 - Les étudiants participent aux activités pratiques prévues dans les services formateurs :
 - Staff quotidien et hebdomadaire avec discussions des dossiers de malades,
 - Revues bibliographiques,
 - Exposés,
 - Consultations, visites des malades, gardes de porte...
 - Programme opératoire
 - Ils doivent accomplir le nombre de stages prévus par le règlement. Le stage a une durée quotidienne de huit (8) heures et de 24 heures pour les gardes de porte.

Ci-dessous la maquette du programme de l'enseignement décliné dans les 4 tableaux suivants :

PREMIERE ANNEE									
Unité d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TP	TD/SH	STF	TPA	VHT	Eval.	Crédits
UE. 1 : ANATOMIE PHYSIOLOGIE EMBRYOLOGIE	E.C.1 : Anatomie	26	-	10	36	15	51	CC/CT	5
	E.C.2 : Physiologie	20	-	6	26	10	36		
	E.C.3 : Embryologie	4	-	4	8	5	13		
	Total Unité d'enseignement	50	-	20	70	30	100	CC/CT	5
UE. 2 : GROSSESSE PHYSIOLOGIQUE ET PATHOLOGIQUE	E.C.1 : Grossesse physiologique	6	-	2	8	3	11	CC/CT	7
	E.C.2 : Grossesse pathologique	40	-	10	50	20	70		
	E.C.3 : Accouchement normal	4	-	2	6	2	8		
	E.C.4 : Accouchement dystocique	30	-	6	36	3	39		
	Total Unité d'enseignement	80	-	20	100	40	140	CC/CT	7
UE. 3 : OUTILS D'APPRENTISSAGE	E.C.1 : Informatique médicale	6	-	4	10	3	13	CC/CT	3
	E.C.2 : Anglais	4	-		4	2	6		
	E.C.3 : Aides audio-visuelles	8	-	6	14	4	22		
	E.C.4 : Méthodologie de la recherche	6	-		6	3	9		
	E.C.5 : Gestion	4	-	5	9	3	17		
	E.C.6 : Éthique	2	-		2	1	3		
Total Unité d'enseignement	30	-	15	45	15	60	CC/CT	3	
UE. 4 : STAGES	E.C.1 : Gynécologie-Obstétrique	-	-	550	550	-	550	CC	45
	E.C.2 : Chirurgie Générale	-	-	480	480		480		
	Total Unité d'enseignement	-	-	1030	1030		1030		45
TOTAL 1ère Année		30	-	1085	1125	75	1200	CC/CT	60

DEUXIÈME ANNÉE									
Unités d'Enseignement	Éléments constitutifs	CM	TP	TD/SH	STF	TPA	VHT		
UE. 5 : GYNECOLOGIE PHYSIOLOGIQUE ET PATHOLOGIE GYNECOLOGIQUE	E.C.1 : Gynécologie physiologique	20	-	6	26	20	46	CC/CT	8
	E.C.2 : Pathologie gynécologique	60	-	20	80	34	114		
	Total Unité d'enseignement	80	-	26	106	54	160	CC/CT	8
UE. 6 : PERINATOLOGIE	E.C.1 : Nouveau-né normal	2		2	4	1	5	CC/CT	2
	E.C.2 : Anomalies de maturation et de croissance	6	-	2	8	3	11		
	E.C.3 : Pathologies du nouveau-né	10	-	2	12	5	17		
	E.C.4 : Réanimation néonatale	2	-	4	6	1	7		
	Total Unité d'enseignement	20	-	10	30	10	40	CC/CT	2
UE.7 : SONU	E.C.1 : Paludisme et grossesse	2		2	4	2	6	CC/CT	9
	E.C.2 : Chorioamnioite	2			2	2	4		
	E.C.3 : Pré éclampsie/Éclampsie	6		2	8	6	14		
	E.C.4 : Hémorragies au cours de la grossesse et du post-partum	38		8	46	20	66		
	E.C.5 : Grossesses à risque	4		4	8	4	12		
	E.C.6 : Nouveau-né de faible poids de naissance	2	-		2	2	4		
	E.C.7 : Césariennes	4	60	6	70	4	74		
	Total Unité d'enseignement	58	60	22	140	40	180	CC/CT	9
UE. 8: STAGES	E.C.1 : Gynécologie-Obstétrique	-	-	500	500		500	CC/CT	41
	E.C.2 : Urologie	-	-	300	300		300		

	E.C.3 : Pédiatrie	-	-	120	120		120		
	Total Unité d'enseignement			820	820		820		41
	TOTAL 2ème Année	158	60	878	1096	104	1200	CC/C T	60

TROISIÈME ANNÉE									
Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TP	TD/SH	STF	TPA	VHT		
UE.9 : CONTRACEPTION ET INFERTILITE DU COUPLE	E.C.1 : Méthodes traditionnelles de contraception	2	-	2	4	1	5	CC/CT	4
	E.C.2 : Méthodes modernes de contraception	18	30	7	55	9	64		
	E.C.3 : Infertilité masculine	2	-	-	2	1	3		
	E.C.4 : Infertilité féminine	4	-	2	6	2	8		
	Total Unité d'enseignement	26	30	11	67	13	80	CC/CT	4
UE.10: ONCOLOGIE GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE	E.C.1 : États précancéreux et cancer du col de l'utérus	50	80	10	140	30	170	CC/CT	14
	E.C.2 : Cancer du sein	20	20	4	44	10	54		
	E.C.3 : Cancer du corps de l'utérus	4	-	1	5	5	10		
	E.C.4 : Cancer de l'ovaire	26	-	5	31	15	46		
	Total Unité d'enseignement	100	100	20	220	60	280	CC/CT	14
UE.11 : IST, VIH/SIDA	E.C.1 : IST	20	-	8	28	10	38	CC/CT	3
	E.C.2 : VIH/SIDA	4	-	2	6	2	8		
	E.C.3 : PTME	6	-	5	11	3	14		
	Total Unité d'enseignement	30	-	15	45	15	60	CC/CT	3
UE. 12: SAA	E.C.1 : SAA	4	20	24	48	12	60		
	Total Unité d'enseignement	4	20	24	48	12	60	CC/CT	3

UE. 13: STAGES	E.C.1 : Gynécologie- Obstétrique	-	-	300	300	-	300	CC	36
	E.C.2 : Stage rural	-	-	300	300	-	300		
	E.C.3 : Anesthésie- Réanimation	-	-	120	120	-	120		
	Sous-Total UE.13	-	-	720	720	-	720		36
TOTAL 3ème Année		160	150	790	1100	100	1200		60

QUATRIÈME ANNÉE									
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	CM	TP	TD/SH	STF	TPA	VHT		
UE. 14: TECHNIQUES CHIRURGICALES	E.C.1 : Chirurgie des annexes	8	15		23	3	26	CC/CT	9
	E.C.2 : Coeliochirurgie pour GEU	4	15		19	2	21		
	E.C.3 : Myomectomie	4			14	2	16		
	E.C.4 : Hystérectomie	10	15		25	3	28		
	E.C.5 : Chirurgie du prolapsus génital	10	25		35	4	39		
	E.C.6 : Chirurgie de l'incontinence urinaire d'effort	4	10		14	2	16		
	E.C.7 : Chirurgie de la fistule vésico-vaginale	10	20		30	4	34		
	Total Unité d'enseignement	50	110	-	160	20	180		
UE.15 : METHODES D'EXPLORATION EN GYNECOLOGIE- OBSTETRIQUE	E.C.1 : Imagerie médicale	30	60		90	20	110	CC/CT	11
				-					
	E.C.2 : Endoscopie	30	60		90	20	110		
	Total Unité d'enseignement	60	120	-	180	40	220		
UE. 16: STAGES	E.C.1 : Gynécologie- Obstétrique	-	-	500	500	--	500	CC	25

UE. 17: MEMOIRE	Total Unité d'enseignement	-	-	350	350		350		15
	TOTAL 4ème Année	60	230	850	1140	60	1200	CC	60

CM : cours magistral **TD** : Travaux dirigés **TP** : travaux pratiques **TPA** : travail personnel de l'auditeur **STF** : sous-total formateur **CC/CT** : contrôle continu/ contrôle terminal **VHT** : volume horaire total

IV. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP.

Points forts

- Les différentes étapes du rapport d'autoévaluation ont été suivies : description minutieuse de l'établissement et du programme,
- Le positionnement du programme au regard des différents champs d'évaluation contenu dans le référentiel de l'ANAQ-Sup de sorte que tous les standards ont été renseignés. Le rapport a abordé les sept champs d'évaluation indiqués dans le document référentiel de programme de médecine et des sciences de la santé.
- Une synthèse de chaque champ relevant les forces, les faiblesses et les perspectives d'amélioration a été présentée à la fin de l'analyse du champ.
- Une synthèse globale de l'auto-évaluation rendant la lecture et la compréhension aisée du rapport a aussi été effectuée.
- L'évolution des objectifs a été renseignée avec suggestions au titre des recommandations et des perspectives.
- La majorité des éléments de preuve annoncés dans le rapport a été mise à disposition des évaluateurs. Il est donc très informatif.

Points faibles :

- Dans le chapitre de la présentation du programme ; le statut juridique, les Personnels de formation du DES de gynécologie obstétrique (par nombre et par catégorie de personnel : Personnel administratif et technique (PATS), Personnel enseignant (PER) n'ont pas été suffisamment précisés.
- Il n'a pas été émis d'avis sur certains standards (standards atteints ou non).

Au total, la majorité des informations requises pour la réalisation d'un bon rapport d'autoévaluation ont été fournies. Les Experts commis à la tâche ont fait montre de professionnalisme dans la rédaction de ce rapport aussi bien dans la forme que dans le fond.

V. V.DESCRPTION DE LA VISITE SUR SITE

V-1. Organisation et déroulement de la visite

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

V-1.1. Préparation de la visite

Afin de préparer la visite sur place, les experts désignés pour la mission ont été reçus au siège de l'ANAQ-Sup, dans le courant du mois de juillet 2018, un peu avant la mission, des documents divers : i) le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé, ii) le Guide d'évaluation externe à l'intention des experts de l'ANAQ-Sup; iii) la Liste des noms et contacts des membres du groupe d'experts, iv) le Rapport d'auto-évaluation du programme de D.E.S. de gynécologie et d'obstétrique à accréditer, v) le format du rapport d'évaluation externe, vi) les indications méthodologiques de la visite (la proposition d'agenda de la mission d'évaluation) vii) le canevas de visite des locaux et un ensemble de documents probants.

V-1.2. Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec trois des responsables de l'ANAQ-SUP a eu lieu le dimanche 22 juillet 2018 de 10h à 14H, la veille de la visite dans les locaux de l'ANAQ-SUP. En plus des formalités administratives, cette réunion a permis d'informer largement la mission sur : i) le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission d'évaluation externe, ii) l'institution ANAQ-SUP, iii) le programme à évaluer, iv) la procédure d'accréditation ou d'habilitation, v) le contenu de la visite du site, vi) et enfin sur l'agenda proposé pour ladite visite présentée en annexe.

V-1.3. Déroulement de la visite sur site le 23 Juillet 2018

Elle a débuté dès 8h30 par une visite de courtoisie à Monsieur le Doyen de la FMPO de l'UCAD en compagnie du coordonnateur du DES, du responsable de la CIAQ, et du Chef de service de gynécologie et d'Obstétrique du CHN de Pikine et en présence du 2^{ème} Assesseur et du chef des services administratifs de la faculté.

En introduction Mr le Doyen a souhaité la bienvenue à l'équipe des évaluateurs et a fait part de toute sa disponibilité en insistant sur le fait que la démarche qualité pour tous les programmes de la faculté était une exigence.

A sa suite, le Coordinateur du DES de Gynécologie Obstétrique a précisé le contexte et les objectifs de la mission et nous a fait part de son engagement à accompagner jusqu'à son terme le processus d'évaluation.

Puis ce fut au tour du Directeur de la CIAQ de prendre la parole pour expliquer le processus d'évaluation basé sur les référentiels édictés par l'ANAQ –Sup.

En retour, le Président de l'équipe d'experts, a fait part au nom de l'équipe des évaluateurs de l'honneur qui leur était fait pour accomplir cette mission qu'ils s'engagent à mener avec équité. Avant la fin de cette audience, le Professeur Keita Namory a tenu à remercier Monsieur le Doyen et son équipe pour la qualité de l'accueil.

Chemin faisant, le responsable du 3^{ème} cycle avec qui l'équipe des évaluateurs avait eu des échanges a expliqué son rôle dans le processus des inscriptions à tous les programmes du DES garantissant la qualité des recrutements y compris le mode d'inscription des étudiants venus d'autres pays.

Les séances de travail ont effectivement commencé dans les locaux du CEA-SAMEF par la validation de l'agenda de la visite (en annexe 1).

Les évaluateurs ont rencontré conformément à l'agenda les personnalités suivantes :

1/ Dans un premier temps, le Responsable du programme, le directeur de la CIAQ, le responsable du comité de pilotage de l'auto-évaluation et les représentants du comité pédagogique.

Les échanges des deux parties ont permis d'éclaircir certains points notamment sur la prise en compte des nouveaux développements de la discipline, le positionnement du DES, les compétences visées avec la prise en compte des exigences des sept champs d'évaluation sur leurs standards de qualité.

Au cours des discussions, il y eu des échanges d'information sur les documents probants des standards de qualité, mentionnés dans le rapport d'auto évaluation comme indicateurs objectivement vérifiables.

Il a alors été demandé s'agissant du rapport d'autoévaluation de se prononcer sur certains standards de qualité et de fournir les éléments de preuve non retrouvés dans les documents probants fournis aux évaluateurs. Ce qui fut fait.

2/ Dans un second temps, l'équipe des évaluateurs a pu visiter deux sites de formation, le CHN de PIKINE et la clinique de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital le Dantec.

Avec les responsables des sites, elle a eu des échanges sur l'organisation pratique de la formation, visité les locaux et les espaces dédiés aux différentes formations : les bureaux de

l'Administration, les bureaux des enseignants, la bibliothèque, les salles des enseignements théoriques et pratiques, les salles de consultation, les outils de pédagogie, les espaces des soins, les équipements hospitaliers, les T.I.C.

3/ Dans un troisième temps, la mission a rencontré l'équipe pédagogique du DES de gynécologie et d'obstétrique et a discuté avec elle de différents aspects de la qualité concernant aussi bien le mode de recrutement des étudiants et de l'évaluation.

L'équipe des évaluateurs a attiré l'attention des responsables du DES sur la nécessité de disposer des CV de tous les Enseignants.

Avec les Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques, la discussion a porté essentiellement sur certains champs d'évaluation des standards de qualité ; leur statut dans la filière de formation et leur niveau d'implication pour la mise en œuvre du programme de DES de gynécologie – obstétrique.

On a pu constater une satisfaction du corps enseignant vis-à-vis du programme.

4/ Dans un quatrième temps, l'équipe des évaluateurs s'est entretenue avec les PATS n'ayant pas de responsabilité administrative, Les échanges avec les PATS ont porté principalement sur quelques champs d'évaluation des standards de qualité ; leurs conditions de travail, leur statut dans l'établissement, leur implication dans le programme de DES en particulier sur la charge de travail identifiée par eux comme source de disfonctionnement.

5/ La dernière rencontre a eu lieu avec les Étudiants choisis par les Experts. Dans ce cadre, les échanges ont porté sur la formation reçue et les mesures mises en place pour leur insertion. Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation reçue mais souhaitent que l'accent soit davantage mis sur les aspects pratiques. Ils souhaitent également un accompagnement plus significatif en ce qui concerne la recherche de stage et le retour d'information sur leur appréciation des enseignants et des enseignements.

Au total, au terme de cette journée de visite, la mission d'évaluation a permis d'identifier des points forts et des points faibles pour les infrastructures et le programme du DES. Des atouts et des opportunités d'amélioration des installations, du matériel, des procédures et des pratiques. En un mot, les informations nécessaires à la rédaction d'un rapport détaillé et à la formulation de recommandations à l'ANAQ-SUP et à la coordination du DES ont été recueillies.

Une restitution verbale de la journée de visite faite par le Président de l'équipe d'experts, le Professeur KEITA Namory a marqué la fin de la visite.

VI. APPRECIATION DE LA VISITE

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions, dans un bon esprit. Elle a permis de mettre en évidence aussi bien au CHN de Pikine qu'à l'hôpital Le Dantec un cadre d'enseignement et un environnement pédagogiques propices à la formation avec des salles de staff et de cours équipées en matériels pédagogiques et en mobiliers, des salles de garde pour les étudiants.

S'agissant des commodités, on note l'existence de toilettes propres avec eau courante. Une connexion internet satisfaisante a été notée aussi bien dans les bureaux des PATS que dans les salles de réunion et formation. La desserte régulière en courant électrique est assurée (disponibilité de générateurs électriques de secours), Il n'y a pas de bibliothèque à l'hôpital de Pikine. Cependant Le CGO de l'Hôpital le Dantec dispose d'une bibliothèque équipée ; existence de documents papiers et de documents numériques classés, avec connexion internet satisfaisante et possibilité de prêt à domicile de documents papiers.

La visite aux laboratoires de compétence du CEA- SAMEF et de l'hôpital Aristides Le Dantec a mis en évidence des points forts et des points faibles et suscité des recommandations :

Points forts des locaux :

Au Siège du CEA- SAMEF, existence d'un grand espace compartimenté en plusieurs salles en attente d'équipement de dernière génération pour la formation pratique.

Selon les responsables interrogés, certains équipements seraient déjà en place et les autres seraient attendus dans une période brève. Au Service de Gynécologie -Obstétrique de l'Hôpital Le Dantec il y a un laboratoire d'acquisition des compétences gynécologiques et obstétricales équipé avec plusieurs mannequins ayant des fonctions diverses bien que vieillissants pour assurer la pratique des enseignements théoriques et recevant un grand nombre de stagiaires. L'avantage de ce site de pratique est sa proximité avec une salle de cours équipée permettant en temps réel de passer de la théorie à la pratique.

Points faibles des locaux :

Les points faibles notés n'altèrent en rien la rentabilité du site dans la formation du DES, il s'agit de l'insuffisance de postes informatiques suffisants dans la bibliothèque de la CGO de l'HALD, l'aspect très usagé des mannequins bien qu'ils sont fonctionnels, et de l'absence de la plaque d'orientation permettant de localiser rapidement le local.

VII. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP.

CHAMP D'EVALUATION 1 : OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'INSTITUTION

Standard 1.01 : L'institution a défini ses missions et objectifs dans les domaines de la formation et de la recherche pour la santé

Appréciation globale du standard :

Aussi bien dans le rapport d'auto-évaluation que dans la présentation de l'Institution les missions et les objectifs de la formation spécialisée en gynécologie obstétrique sont clairement indiqués. Ces missions et objectifs positionnent le programme dans le domaine des spécialités chirurgicales.

A notre connaissance, le texte organique existe ; c'est le décret 70 -1135 du 13 octobre 1970 portant création, de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'UCAD de Dakar.

Aussi, la formation et la recherche pour la santé font partie des missions de l'institution de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO). Ceci est attesté dans le plan stratégique en cours d'actualisation et les plaquettes de l'offre de formation et de recherche.

Le standard 1.01 est atteint.

Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

Appréciation globale du standard

La prise en compte des besoins de la société et de la population en matière de santé , le respect des valeurs fondamentales universelles d'éthique (intégrité physique de la personne humaine, équité, absence de discrimination, égalité, déontologie... etc.) inhérentes à tous programmes de formation dans les sciences de la santé, et le respect des valeurs de base du système de santé (qualité, équité, pertinence, efficience) sont largement identifiées dans les documents du plan stratégique, toutes les chartes du patient et la politique d'éthique attestent de la responsabilité sociétale du programme de formation.

La maquette de formation et les plans de cours montrent que le planning effectif des enseignements prend en compte les besoins de la société, en accord avec les documents normatifs que sont le texte règlementaire, le plan stratégique et la charte des valeurs éthique.

Au total, les offres de formations relevées dans les maquettes du DES sont en concordance avec les programmes de formations.

Le standard 1.01 est atteint.

Synthèse du champ d'évaluation 1, relatif aux objectifs et missions de l'institution,

Il est constaté que le programme de DES de gynécologie -obstétrique répond aux objectifs de formation et de recherche qui correspondent à la mission de l'institution.

CHAMP D'EVALUATION 2 : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

D'ETUDES

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale du standard :

Le programme d'études est régulièrement proposé aux étudiants de façon durable. Pour preuves, le Diplôme de Spécialité dénommé préalablement Certificat d'études Spéciales en Gynécologie-Obstétrique - est enseigné à la FMPO depuis 1977 et a permis de former au moins deux cents gynécologues-obstétriciens en Afrique et ailleurs.

Suite à l'harmonisation des curricula des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales dans les pays de la CEDA à l'initiative de l'OOAS et du CAMES, le CES a évolué en Diplôme d'Études Spécialisées (DES) à partir de 2011 avec un enrichissement du contenu. Depuis sa création, le programme n'a pas été interrompu. Les documents tels que le « Texte de création du programme », les « statistique des effectifs » et les « PV de délibération », attestent de la régularité du programme.

Le standard 2.01 est atteint.

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale du standard

Les textes réglementaires portant création et organisation du Certificat d'Études Spécialisées de Gynécologie et d'Obstétrique existent. Les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme d'études précisés dans le programme du DES de Gynécologie-Obstétrique sont conformes au programme de spécialisation dans le domaine de la Gynécologie et de l'Obstétrique harmonisé dans l'espace OOAS et du CAMES.

Le programme de DES de Dakar n'a pas connu d'interruption depuis une quarantaine d'années. Des documents probants (texte de création, maquette du DES, plan de cours, plaquette d'information) attestent que le programme est cohérent avec la planification stratégique de l'institution.

Le standard 2.02 est atteint.

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale du standard

Le programme du DES de Gynécologie est dispensé dans les CHU et les établissements sanitaires de soins du secteur public. Ces sites de stage par excellence pour les apprenants permettent d'adapter la théorie à la pratique, ajustant ainsi la formation aux besoins des populations et des structures de santé. Il a été constaté que le programme de DES de Gynécologie-Obstétrique maintient des liens étroits avec le milieu professionnel. Les réunions matinales journalières, hebdomadaires et mensuelles (staffs) sont des plateformes qui permettent d'aider, d'ajuster les formations aux besoins des populations et des structures de santé.

Des conventions de stage à travers les départements ministériels, les tutelles, sont effectives avec au moins 7 structures de santé qualifiantes pour les stages ; tous Établissements Publics de Santé. Il s'agit de la CGO de l'Hôpital Aristide Le Dantec, l'Hôpital d'Instruction des Armées, le Centre Hospitalier National Universitaire de Fann, l'Hôpital Général de Grand Yoff, le Centre Hospitalier Municipal Abass Ndao, l'Institut d'Hygiène Sociale, le Centre Hospitalier National de Pikine, etc.) Les documents probants en relation en font foi.

Pour ce standard aussi, l'auto évaluation n'a pas émis d'avis sur sa recevabilité ou non. Les preuves de l'existence des sept sites de formation même s'ils n'ont pas tous été visités par la mission permettent de conclure à l'atteinte de ce standard.

Le standard 2.01 est atteint

Synthèse du champ d'évaluation 2, relatif aux objectifs et mise en œuvre du programme d'études.

Le programme de DES de gynécologie -obstétrique dispose d'un plan d'études structuré avec une mise en œuvre coordonnée.

Le programme d'études couvre la quasi-totalité des aspects de la discipline et permet l'acquisition des compétences correspondant aux besoins de la population.

Cependant les effectifs des Enseignants dans les différents grades ne sont pas d'égale répartition dans les sites de stage.

Recommandations :

Assurer une meilleure répartition du personnel d'encadrement afin d'obtenir une couverture plus équitable de l'ensemble des sites de stage.

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés par les réunions du Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales, avec le visa de l'Assemblée de Faculté.

Les responsabilités décisionnelles sont déterminées et partagées avec le Doyen et les organes que sont : le coordonnateur du programme du DES, le comité pédagogique, la commission de réforme de la Faculté, et les enseignants intervenants dans la formation en début de chaque année académique.

Le standard 3.01 est atteint.

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

L'arrêté décanal règlemente la participation des enseignants à la mise en œuvre du programme.

Les étudiants inscrits dans le programme lors de leur entretien ont de manière unanime apprécié le déroulement des enseignements et la rigueur dans le respect du programme et les contrôles de connaissance. Ils ont reconnu la permanence des évaluations notamment à la fin des différentes unités d'enseignements.

Ils ont aussi reconnu l'existence d'un processus qui leur permet d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études la grille d'évaluation(D-014) même s'ils ont déploré le manque de retour d'information sur le processus.

L'entretien avec les étudiants a aussi montré l'absence de service de conseil destiné aux étudiants.

Le standard 3.02 est atteint.

Recommandation

Il serait souhaitable que l'Institution veille à la mise en place et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiants et étudiantes, ainsi qu'aux autres personnes intéressées.

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale du standard :

Le dispositif mis en place au sein de l'établissement, la cellule sectorielle d'assurance qualité a pour objectif de conduire l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et du programme d'études, sous la coordination d'un responsable. Les documents administratifs relatifs à la création et au fonctionnement des structures d'assurance qualité existent.

S'agissant de la façon dont les résultats sont exploités en vue d'améliorer le programme d'études, le constat a été fait que les enseignants contribuent à la prise de décision au niveau du Comité Pédagogique dans le but de l'amélioration des enseignements-apprentissages et des modalités d'évaluations.

Le standard 3.03 est atteint.

Synthèse du champ 3 relatif à l'organisation interne et la gestion de la qualité :

L'organisation et la gestion de la qualité sont effectives au sein de l'institution et du programme conformément aux Directives pour l'accréditation dans le domaine des programmes. En effet ;

- L'institution universitaire s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière de formation et de recherche, déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution universitaire dispose d'un plan stratégique.
- Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le personnel scientifique est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et la recherche.
- Les étudiants et les étudiantes sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent la formation et peuvent faire valoir leur opinion.
- L'institution dispose du personnel, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.
- L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Les standards de ce champ ont été atteints.

Au titre des recommandations, les efforts sont à poursuivre en matière du pilotage continu de la démarche qualité.

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

La maquette du programme de formation de Gynécologie-Obstétrique est structurée selon le cadre régional d'harmonisation des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales (OOAS). Elle a été conçue selon les exigences de la réforme LMD.

L'objectif est surtout de favoriser la mobilité des ressources humaines entre les différents pays et espaces linguistiques de la CEDEAO grâce à un programme de reconnaissance des diplômes qui garantissent des compétences similaires.

L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. La maquette présentée donne les détails sur sa structuration.

Tous les éléments constitutifs des unités d'enseignement du programme disposent d'un syllabus. Les cours sont bien ajustés les uns aux autres selon une logique de progression dans l'apprentissage.

Le standard 4.01 est atteint.

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard :

- Le programme de Gynécologie-Obstétrique est réparti sur 4 ans de formation :
 - 1^{ère} Année : Connaissances fondamentales et Techniques de Base en Gynécologie-Obstétrique ;
 - 2^{ème} Année : Acquisition et renforcement des connaissances et compétences ;
 - 3^{ème} Année : Planification familiale et Oncologie gynécologique et mammaire ;
 - 4^{ème} Année : Technologies avancées et mise en situation professionnelle.

Les thèmes, contenus dans la formation en spécialité sont conformes aux standards reconnus au plan international et régional (OOAS / CAMES).

- Ces thématiques sont déclinées en contenus dans l'IOV relatif aux standards en Gynécologie-Obstétrique. Les résultats de recherche (des outils et des méthodes) servent d'appui aux programmes pour la mise à jour du programme, à travers les Bonnes Pratiques Cliniques. Les Recommandations découlant des Conférences de consensus, des Politiques, Normes et Protocoles en vigueur, attestés par l'IOV.
- La préparation au marché du travail fait l'objet d'activités pédagogiques spécifiques que sont les stages habituels de spécialité et le stage en milieu rural. Ces activités bien encadrées, préparent d'emblée les apprenants à l'insertion professionnelle à travers les objectifs de stages par niveau d'études.
- Le suivi de ces stages se fait à travers le livret de stage de l'étudiant durant tout le cursus de formation et est validé par un responsable du site de stage à la fin de chaque stage (IOV).
- Les conditions obligatoires pour l'obtention du titre sont de 90% pour les UE, et assujettie à la validation des 240 crédits du programme de Gynécologie- Obstétrique.
- La part réservée à suivre un enseignement (CM, TD, TP et visites) est de 70% du VHT et le reste consacré au travail personnel.
- Les possibilités offertes aux étudiants pour s'autoévaluer régulièrement sont ; les Travaux Dirigés, les Travaux Pratiques, les Stages, les Contrôles Continus et les Cahier de Protocoles opératoires.
- Dans le référentiel de l'ANAQ-Sup, des questions sont soulevées à propos du rythme et de la forme sous laquelle les étudiants sont jugés au cours de leur cursus, des éléments sur lesquels ils sont évalués. Il est aussi question des formes d'examen utilisées, pour atteindre les objectifs de formation annoncées. Ces examens, portent sur les connaissances et les compétences exigées.
- Les performances des étudiants sont jugées par des contrôles continus périodiques (TD et TP) et examens terminaux semestriels ; à ce propos, les apprenants sont évalués sur l'ensemble des Unités d'Enseignement. Ils sont informés du jugement porté sur leurs prestations par la publication des résultats par affichage.
- Pour les réclamations et les consultations de copies, des entretiens individuels sont accordés sur demande expresse de l'étudiant pour l'informer du jugement porté sur ses prestations.

Le standard 4.02 est atteint.

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Appréciation globale du standard

- L'obtention d'attestations, de crédits, de diplômes et les évaluations intermédiaires sont soumises aux conditions suivantes qui sont connus de tous :
 - Inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ;
 - Présence effective aux TD, TP et stages ;
 - Participation aux contrôles et examens
 - Validation du semestre ;
 - Soutenance de mémoire de fin d'études.

Le standard 4.03 est atteint.

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

- Les responsables du programme disposent des statistiques exhaustives sur les taux de réussite aux unités d'enseignement du programme. Elles permettent de suivre et d'améliorer l'efficacité interne du programme.
- Au cours des dernières années, des stratégies ont été déployées par le programme pour améliorer les taux de réussite, une préoccupation constante du programme. Il s'agit :
 - Du recrutement de moniteurs, d'enseignants-vacataires, formés pour les sites de stage non universitaire et l'organisation de contrôles intermédiaires par UE ;
 - De l'organisation d'ateliers par UE qui ont pour but d'améliorer l'encadrement des étudiants et favoriser leur réussite.
 - De l'ouverture d'un laboratoire de simulation et l'organisation de stages en milieu rural qui augmentent les taux de réussite.
 - Du système de coaching et de compagnonnage.

Le standard 4.04 est atteint.

Synthèse du champ relatif au curriculum et méthodes didactiques

La filière d'études dispose d'un plan d'études structuré correspondant à une mise en œuvre coordonnée de la formation

- L'offre d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Elle permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et garantit l'intégration de connaissances scientifiques.
- Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.
- Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET / OU DE RECHERCHE (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Appréciation globale du standard

L'analyse du rapport d'autoévaluation et résultats des entretiens avec les enseignants ont montré que l'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés.

Le Répertoire des titres et grades des enseignants chercheurs (permanents et vacataires), la liste des enseignants permanents, les CV et actes de nomination, constituent des documents probants qui attestent de la qualification des enseignants dans les différents domaines de compétence de la filière : Obstétrique, Gynécologie médicale et chirurgicale, Oncologie gynécologique et mammaire, Endoscopie chirurgicale ; prévention du cancer du col utérin et Colposcopie, Échographie gynécologique et obstétricale, Epidémiologie et bio statistique.

A propos des mesures et ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant,

- Le plan de carrière mis en œuvre est conforme au cursus du CAMES. Il commence par le recrutement des assistants, et se poursuit jusqu'à la nomination et la titularisation des professeurs, gage de sécurité qui permet de garantir le maintien et la stabilité du corps enseignant dans les institutions de formation et sur plusieurs années.
- Les mesures incitatives (primes, voyages d'études, logements, réforme des titres, revalorisation de la retraite, etc.) fournissent au PER les moyens de poursuivre leur carrière.
- 95% des enseignements sont assurés par le personnel permanent.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements,

Les enseignements sont régulièrement évalués. L'évaluation se fait à la fin de chaque enseignement d'une UE ou d'un EC. Les évaluations des enseignements se font par les apprenants à travers une grille d'évaluation.

L'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements a permis de faire des bilans d'étapes, d'améliorer la planification et le contenu des enseignements), IOV (rapport) ; cependant, l'entretien avec les étudiants pointe l'absence de retour d'information sur les résultats de ses évaluations

Le standard 5.01 est atteint.

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Pour l'enseignement, les charges horaires des catégories d'enseignants sont règlementées ;

- Pour les Assistants, le service hebdomadaire est de 8h et 1/2 de TD et 12h de TP et stages.
- Pour les Maîtres de Conférences Titulaires ou Assimilés, le service hebdomadaire est de 5h de cours ou 8h et 1/2 de TD ou 12h de TP et stages ;
- Pour les Professeurs Titulaires ou Assimilés, le service hebdomadaire est de 5h de cours ;
- Pour la recherche et l'administration, les enseignants sont tenus de participer aux services d'examen, à la gestion des Départements, sections, divisions ou unités de recherche de la FMPO et de prendre part aux réunions et travaux des Conseils et Assemblées ;
- Pour les contractuels, la charge correspond au volume horaire défini par le contrat de vacation. Elle leur est notifiée par le Responsable pédagogique (E-001).

Par rapport au temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche,

La maquette, les Syllabi, les compte-rendu d'ateliers, les compte-rendu de réunions, les emplois du temps, le carnet de stage, le cahier de compte-rendu opératoires, les publications, les communications orales et les mémoires démontrent l'effectivité de cette répartition.

Le standard est atteint.

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Le PER est composé en majorité d'enseignants titulaires et vacataires spécialistes de la discipline.

Selon le rapport d'autoévaluation et l'entretien avec les enseignants, les enseignants titulaires assurent 90% des enseignements.

Des enseignants d'autres UFR en Sciences de la Santé notamment celles de Thiès, Saint-Louis et Ziguinchor participent régulièrement à la formation Ordre de mission.

Le programme bénéficie également d'intervenants internationaux dans le cadre d'ateliers, séminaires, congrès et autres rencontres scientifiques.

Le standard 5.03 est atteint.

La Synthèse de champs relatif au PER révèle que :

- L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
- La pondération des activités d'enseignement et de recherche du corps enseignant est définie et mise en œuvre.
- La mobilité du corps enseignant est effective.

CHAMP D'EVALUATION 6 : ÉTUDIANT(E)S

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'admission sont définies par l'arrêté relatif au DES de Gynécologie-Obstétrique.

L'admission au Programme se fait sur dossier et sont admis :

- Les titulaires du diplôme de Doctorat d'État en Médecine délivré par la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'UCAD ;
- Les titulaires du diplôme de Doctorat d'Etat en Médecine admis en équivalence ;
- Les Internes titulaires des Hôpitaux du Sénégal ;

Peuvent être admis en deuxième année de formation, les médecins compétents en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) ayant effectué au moins trois ans d'exercice professionnel en cette qualité.

Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de la FMPO, sous forme de livrets, dépliants téléchargeables et affiches disponibles au niveau du secrétariat du CEA-SAMEF et du bureau du troisième cycle de la FMPO.

Les pays de provenance sont au nombre de 29 : Sénégal, Tchad, Mauritanie, Burundi, Maroc, Bénin, Mali, Guinée, Cap-Vert, Djibouti, Comores, Cameroun, Niger, Guinée Équatoriale, Tunisie, République Démocratique du Congo, Congo, Gabon, Togo, Palestine, Madagascar, Centrafrique, Liban, Burkina Faso, Rwanda, Turquie, Australie.

Un quota de régionalité de 30% est défini selon les procédures du CEA-SAMEF pour l'étranger quel que soit le pays de provenance.

Le standard est atteint.

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Appréciation globale du standard

Depuis le lancement du Programme de spécialisation en Gynécologie-Obstétrique, la population estudiantine augmente au fil des années.

Au cours des années, la proportion de femmes a varié selon les taux suivants :

- 55% pour 2013 – 2014
- 64% pour 2014 - 2015
- 41% pour 2015 - 2016.

Le Programme n'a pas enregistré de personnes vivant avec un handicap.

De plus, les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination sous le contrôle du bureau du 3^{ème} cycle garant de la qualité du recrutement.

Le standard 6.02 est atteint.

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter universitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale du standard

La mobilité des étudiant(e)s est possible du fait :

- De l'harmonisation des Programmes (OO AS) (programme harmonisé de DES de Gynécologie et d'obstétrique) ;
- De l'équivalence des diplômes (manuel des procédures académiques pour la formation) ;
- Du supplément au diplôme (modèle de supplément de l'UCAD).

La capitalisation et le transfert des crédits sont des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants. Les conventions interuniversitaires permettent également de définir des programmes de mobilité.

Le standard est atteint.

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale du standard

- En fonction des ressources humaines disponibles, l'encadrement adéquat des étudiants est effectif et se fait par un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants tel que le monitorat, le coaching ou tutorat fait sur site par des professionnels du domaine ;
- Cet encadrement a fait l'objet d'une évaluation et les résultats ont permis un meilleur suivi des étudiants ;

- En pratique, l'orientation et les conseils donnés aux étudiants sont faits par : des staffs, entretiens et consultations de copies, réunion d'ouverture, affichage et plaquette d'informations, mailing group ;

Le Bureau du Troisième Cycle de la FMPO et le secrétariat du CEA-SAMEF font office de Bureau d'Information et d'Orientation des apprenants.

Le standard 6.04 est atteint.

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale du standard

- Le Programme a garanti l'employabilité des apprenants en proposant une formation qui prend en compte les besoins en santé,
- Le Responsable du Programme adresse une correspondance annuelle au Ministère en charge de la Santé contenant la liste des nouveaux diplômés de la spécialité, en vue de leur recrutement.
- De plus, en cas de besoin, le Responsable du Programme joue un rôle de conseiller vis-à-vis du Ministère de la Santé pour une meilleure couverture sanitaire.

Aussi, compte tenu de l'ancienneté, et de la diversité des pays d'origines des étudiants inscrits au programme, il n'a pas été retrouvé aussi bien dans les documents probants que dans le rapport d'autoévaluation de liste exhaustive des anciens diplômés de la filière avec les emplois occupés et le temps pris pour obtenir un premier emploi. Le programme dispose d'une liste des différentes promotions à jour avec quelques procès-verbaux d'examen de sortie. De ce fait, **Le standard 6.05 peut être considéré comme atteint.**

La synthèse des champs relative aux étudiants et étudiantes note que :

- Les conditions d'admission à l'Université et dans les filières d'études sont communiquées publiquement ;
- L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée ;
- La mobilité des étudiants et des étudiantes est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
- Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants et des étudiantes.
- La filière d'études dispose des ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Former des ressources disponibles à long terme.

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard

Le constat de la mission est le même que pour l'autoévaluation. Autrement dit, la quasi-totalité des enseignements théoriques sont dispensés dans les locaux du CEFOREP dans le site de la CGO de l'Hôpital Aristide Le Dantec. La salle de cours est équipée du matériel pédagogique nécessaire. Les locaux de cours ainsi que la bibliothèque peuvent être utilisés par les étudiants dans le cadre de leurs travaux de recherche et de documentation.

Les TD et les TP se déroulent dans le Laboratoire de Simulation essentiellement outillé pour le transfert de compétence en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) à la Clinique Gynécologique et Obstétricale de l'Hôpital Aristide Le Dantec. Ce laboratoire est à proximité d'une salle de cours équipée.

Sur les sites conventionnés avec la Faculté de Médecine de l'UCAD, se déroulent les enseignements pratiques. Ces sites ne disposent ni de bibliothèque ni de laboratoire de compétence digne de nom. Au site de Pikine sans salle spécialisée, il existe quelques mannequins pour l'accouchement, l'application de la ventouse obstétricale, la réalisation de la GATPA et les premiers gestes de réanimation du nouveau-né.

Lors de la séance d'interview des étudiants, tous ont apprécié la qualité de l'accompagnement dans la majorité des domaines, cependant certains ont souligné l'insuffisance de leur participation dans les interventions chirurgicales programmées dans les hôpitaux universitaires par rapport aux hôpitaux hors CHU, des insuffisances dans les stages pratiques en Échographie pourtant disponible partout.

Les ressources financières de la formation proviennent du budget de l'Université qui assure les salaires des enseignants permanents.

Le paiement des prestations du personnel vacataire et les dépenses de fonctionnement (matériel pédagogique, entretien des salles de cours, etc.) sont supportés par les frais administratifs.

L'établissement des coûts de la formation tient compte des frais de fonctionnement incompressible du programme dont les clés de répartition sont précisées dans le document probant (Arrêté rectoral de la répartition) en : frais de réalisation du programme ; quote-part du département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales ; quote-part de la FMPO ; quote-part du Rectorat.

Synthèse du champ relatif en dotation en équipements et en locaux

Le programme dispose des ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. Cependant, il est constaté un manque d'autonomie qui pourrait être utile dans certains aspects de la gestion financière.

le standard est atteint.

VIII. POINTS FORTS DU PROGRAMME

Les forces du programme qui ont été identifiées sont les suivantes :

VIII-1.1 La Gestion efficiente du programme sur la longue durée eu égard :

- A l'ancienneté de la filière de formation existant depuis environ 40 ans,
- A la mise en œuvre de méthodes d'enseignement et d'évaluation permettant l'acquisition de savoir mais aussi de savoir-faire et de savoir-être compte tenu des méthodes de compagnonnage utilisés dans certains aspects du transfert de compétences,
- A une offre de formation cohérente en phase avec les missions de l'établissement clairement définies. Avec des programmes entièrement exécutés sous forme de séminaires dispensés par des méthodes pédagogiques différentes (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques exécutés dans les salles de compétence existantes dans les locaux de la CGO de l'HALD
- Les deux structures visitées, terrain de stage des étudiants disposent de locaux satisfaisants et d'équipements modernes en rapport avec les pratiques cliniques et procédures enseignées.

Même si au CNHP, certains box de consultation sont parfois exigus et la table de consultation placée de telle sorte qu'il n'est pas toujours aisé de réaliser un examen clinique adéquat et par conséquent d'assurer un apprentissage efficient

- Pour les deux sites, plusieurs salles de consultations avec des fonctions diverses : échographies avec plusieurs machines dont au moins une de dernière génération.
- Au site de Le Dantec, salle de colposcopie avec des colposcopes digitales, salle de sénologie, avec possibilité de mammographie sur le site, salle de chimiothérapie.
- Pour les deux sites, une grande affluence aux consultations est notée, favorisant l'apprentissage des apprenants ;

- Salles d'accouchement avec possibilité d'accouchement dans la position souhaitée équipées en table d'accouchement, échographe mobile, équipements de surveillance du travail, avec proximité d'une Unité de Néonatalogie.
- Salles d'hospitalisation humanisées surtout à l'HALD nouvellement rénové
- Bloc opératoire comportant deux à trois salles avec table d'opération moderne modulable, colonne de cœlioscopie, etc.

VIII-1.2 Le contact permanent avec les structures de santé sites effectifs de formations aussi bien universitaire que non universitaire,

- Il existe un organe de gestion pédagogique : comité pédagogique et scientifique qui s'occupe de la coordination des activités d'enseignement aussi bien théorique que pratique et facilite la gouvernance avec les encadreurs de stage exerçant sur les sites de stages ;
- Implication des personnels enseignants et des étudiants dans les processus décisionnels ;
- La culture de la mobilité des enseignants et des étudiants à l'international en intra et inter universitaire ;
- L'engagement de toutes les parties prenantes du DES au processus de la démarche qualité ;
- Les taux de réussite élevés des apprenants aux examens de sortie démontrant l'engagement des deux parties (étudiants et enseignants).

IX. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME :

Les points faibles du programme sont essentiellement :

- La non disponibilité du matériel didactique nécessaire à l'acquisition de certaines compétences cliniques dans tous les autres (quelques mannequins au site du CHN de Pikine)
- La non représentation des étudiants dans les assemblées du Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales,
- Les insuffisances dans l'acquisition des compétences minimum en échographie selon les étudiants
- L'insuffisance de la formalisation des contrats de vacation,
- La difficulté de répertorier l'ensemble des anciens diplômés du fait de la disparition de certains registres en raison de l'ancienneté de la formation,
- L'absence d'une structure formelle de conseils pour la prévention et de gestion des problèmes des étudiants au sein du programme,
- Une insuffisance de communication sur l'offre de recherche,

- La difficulté de gestion des CV des enseignants ; absence 10 CV sur 17 dans le fichier des dossiers des enseignants (PER).

Malgré tout, on peut considérer que les résultats de l'évaluation sont satisfaisants au vu de l'organisation mise en place et de la qualité des prestations aussi bien cliniques que pédagogiques.

X. APPRECIATION GENERALE

Le programme de formation du DES de gynécologie et d'obstétrique est compté parmi les formations spécialisées anciennes dispensées à la FMPO de l'UCAD (1971). Elle s'appuie sur l'expérience d'un diplôme ancien, le CES tout en profitant de l'harmonisation des curricula fait par l'OOAS.

L'équipe pédagogique est équilibrée, elle fait appel à des professionnels de très bon niveau, composée d'enseignants chercheurs de tout rang (MA, MCA, Professeurs tous issus du CAMES).

La maquette pédagogique qui est disponible fait apparaître un équilibre entre les différents semestres de la formation avec une bonne professionnalisation de la formation, une bonne assise sur les compétences à acquérir.

La formation est solidement construite et bien dotée (large choix des UE), les enseignements sont cohérents avec des objectifs de formation clairement formulés.

Le flux d'étudiants est satisfaisant et stable, l'ouverture internationale est présente dans le recrutement avec l'existence de plusieurs nationalités dans le cycle de formation.

L'orientation professionnelle de la formation bénéficie d'objectifs crédibles par rapport aux débouchés envisagés bien que ne disposant pas de taux d'insertion des anciens étudiants.

Il existe quelques partenariats avec des Universités étrangères.

L'adossement à la recherche est notable pour le maintien de la qualité des enseignements. Il existe dans le programme un module d'enseignement de méthodologie de la recherche avec la sensibilisation à la statistique médicale.

Le Dossier d'autoévaluation est bien argumenté et fait ressortir des points forts, des points faibles clairement présentés et propose des perspectives d'amélioration sur lesquelles portent en grande partie les recommandations.

Au total, le bilan présenté est globalement bon.

XI. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

Les recommandations proposées portent sur les actions à mener pour améliorer les cibles des différents points faibles identifiés et contribuer à la pérennité de la qualité du programme.

Au plan de l'administration et de la gouvernance du programme

- Améliorer l'autonomie financière du diplôme afin de faciliter certaines prises de décision en matière de gouvernance interne,
- Revoir la pratique du tronc commun avec le DES de Chirurgie et remplacer par des stages qualifiants dans les services de spécialités chirurgicales au choix.
- Revoir la durée du DES qui est une spécialité chirurgicale en passant de 4 à 5 ans et proposer cette modification de durée à la prochaine révision du curriculum harmonisé de l'OOAS.

Au plan de la gouvernance pédagogique et l'organisation pratique des stages

- Mettre en place une base de données informatisée plus exhaustive des diplômés (anciens et nouveaux).
- Mettre en œuvre un programme d'amélioration en équipements et matériel pédagogique des autres sites de stage
- Doter la bibliothèque du site principal de formation de matériel informatique (plusieurs postes d'ordinateurs) pour permettre aux étudiants de faire plus aisément la recherche documentaire
- Améliorer la qualité de l'accès à l'internet disponible déjà dans la majorité des espaces dédiés à l'enseignement
- Renforcer l'acquisition par les étudiants en cours de formation des compétences en échographie et en chirurgie gynécologique
- Impliquer davantage les étudiants dans les Assemblées du Département.
- Intensifier le plan de communication sur l'offre de formation et de recherche et pour cela
 - Formaliser des plaquettes d'information ;
 - Mettre à jour le site Web de la FMPO ;
 - Actualiser les informations relatives à l'offre de formation et de recherche
 - Développer le télé-enseignement ;
- Développer des supports d'enseignement numériques (documents de la bibliothèque, diaporama sonorisé)

- Renforcer la culture de la qualité dans toutes les activités de formation.

XII. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP

- Augmenter d'au moins un jour la durée des missions d'évaluation pour permettre une meilleure appréciation des programmes et sites à évaluer ;
- Rendre disponible plus tôt et par des moyens adaptés les documents probants entrant dans l'analyse et l'évaluation des différents programmes ;
- Intégrer la culture de la démarche qualité dans les différents programmes en organisant des ateliers de sensibilisation et d'appropriation à l'intention de toutes les parties prenantes pour l'amélioration continue de la qualité du programme du DES.

CONCLUSION ET PROPOSITION DE DECISION

La mission d'évaluation externe s'est déroulée dans les meilleures conditions de travail possible grâce à l'implication et la disponibilité des responsables de sites et celle de toute l'équipe pédagogique et du personnel administratif.

La majorité des informations indispensables à l'appréciation du programme ont été recueillies. Les deux outils de référence utilisés ont été le rapport d'autoévaluation et le référentiel de l'ANAQ-Sup.

Au regard des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ -Sup et à la lecture de l'autoévaluation du programme de formation de DES, le groupe d'experts indépendants, a noté de façon positive que le programme de formation satisfait aux sept champs d'évaluations conformément aux standards de qualité relatifs :

- Aux objectifs et missions de l'institution
- Aux objectifs et mise en œuvre du programme
- A l'organisation interne et la gestion de la qualité
- Au personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)
- Aux étudiants et étudiantes
- Au curriculum et méthodes didactiques
- Aux dotations en équipements et en locaux

Les standards de qualité étant atteints, le groupe d'expert propose à l'ANAQ-Sup, **l'accréditation** du programme de DES de gynécologie -obstétrique du C.E.A-SAMEF de l'UCAD. Avec la recommandation de corriger les petites faiblesses identifiées dans le document au chapitre recommandation.

ANNEXES

ANNEXE 1. L'agenda validé de la visite

JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
8 h30 – 08h 40	- Visite de courtoisie au doyen	Coordonnateur du DES Directeur CIAQ Responsable du 3 ème cycle
9h	- Visite au bureau du 3eme cycle	Responsable
08h 45 - 10h00	- Validation de l'agenda - Présentation du programme et discussion - Échanges sur le rapport d'auto évaluation avec demande de documents probants à CEA-SAMEF	Coordonnateur du DES Directeur de l'établissement Directeur de la CIAQ Pr Diouf Alassane Pr Moreira
10h – 11h 45	- Visite site de formation CHN de Pikine et départ vers l'HALD	Responsable du site
11h 45 – 12h 30	- Visite du site de formation DES de HALD	Coordonnateur DES et Équipe CGO
12h30 – 13h30	- Entretien et discussions avec l'équipe pédagogique du DES de gynécologie à l'HALD	Équipe pédagogique
13h30-14h30	- Entretien et discussion avec les enseignants du programme à HALD	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
14h30 – 15h15	Pause déjeuner	
15h15 - 15 h45	Entretien et discussion avec les étudiants à HALD	Étudiants à choisir par les experts
15h 45 - 16 h 15	- Entretien et discussions avec le chef de service administratif à HALD	Chef de service
16h 15 -16h 45	- Entretien et discussions avec les PATS	PATS
16h45 -17 h 15	- Synthèse de la journée	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
17h15- 17h 45	- Restitution orale	
Fin de la visite		

ANNEXE 2 : Personnes rencontrées

- Le Doyen de la faculté de médecine, pharmacie et d'odontostomatologie
- Les Responsables de l'ANAQ-Sup
- Le Coordinateur du DES de Gynécologie et d'Obstétrique, Directeur de l'établissement,
- Le Directeur de la CIAQ, Responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation,
- Les chefs de service de gynécologie- obstétrique et Responsables des sites d'application
- Les professeurs (PER) et Assistant membre de l'équipe pédagogique
- Le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)
- Les Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives ou académiques
- Les Étudiants inscrits au programme

ANNEXE 3 : Les sites de formation et espaces visités

- Le siège du CEA-SAMEF à la faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie
- Le service de gynécologie –obstétrique du CHN de Pikine
- Le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Aristide le DANTEC
- Tous les locaux d'enseignement théorique et pratique (amphithéâtre, blocs opératoire, salles d'accouchement, salles des nouveau nés, salles de soins, laboratoires de compétence pour la pratique simulée pour l'acquisition des principales compétences,
- Matériel et équipements